

**Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne**

Conseillers en exercice :
58
Conseillers présents :
48
Suppléants ayant voix
délibérantes :
1
Conseillers représentés :
7
Total votants :
56

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 NOVEMBRE 2017 A 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président. Date de la convocation : 2 novembre 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 9 novembre 2017 à 18h30, Salle des Fêtes, rue du 11 novembre, 63250 CELLES SUR DUROLLE.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, André IMBERDIS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Paul SABATIER, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Marc DELPOSEN à Christiane SAMSON
Jeannine SUAREZ à Catherine MAZELLIER
Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX
Carine BRODIN à Claude GOUILLON-CHENOT
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Martine MUNOZ à Nicole GIRY
Hélène BOUDON à Stéphane RODIER

Conseiller.e.s absent.e.s :

Thomas BARNERIAS
Paul PERRIN
Françoise SCHULZ

Conseillères suppléantes ayant voix délibérantes : Arlette RELIER**Secrétaire de séance :** Benoit GENEIX**Approbation des missions économiques
de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne
DÉLIBÉRATION N° 20171109-10****Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16 ;**Vu** les statuts de la communauté (DÉLIBÉRATION N° 20171109-08) ;**Vu** l'intérêt communautaire (DÉLIBÉRATION N° 20171109-09).

Considérant que certaines actions et compétences de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne ne peuvent pas être mentionnées ni dans les statuts ni dans l'intérêt communautaire, il est important de partager un écrit sur les interventions de la collectivité.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée qu'au titre de la compétence obligatoire Développement Economique, la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne exerce les missions suivantes :

- L'accueil et l'accompagnement administratif des porteurs de projet et chefs d'entreprise à vocation commerciale, économique et agricole ;
- Les actions visant à favoriser la création ou le développement d'activités économiques, notamment par le biais de réserves foncières ou la création d'immobiliers d'entreprises.

Au titre de cette même compétence, sont communautaires les zones d'activités suivantes :

Zones d'Activités Economiques : Zones de Lagat, et Les Champs à Courpière, Zone La Poste à Celles sur Durole, la zone de Chabreloche, et Racine à la Monnerie le Montel et Palladuc, la Zone de l'étang et de l'ache à Puy Guillaume, Zones les Goyons - le Tiennon, la Perelle et le Plot à Saint Rémy sur Durole, les Zones de Geoffroy, la Varenne, le Felet, Matussière, les Molles, le Breuil et le Champs du bail à Thiers.

Zone d'activité touristique : le lac d'Aubusson et la base de loisirs à Aubusson d'Auvergne.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité :

- **Approuve** l'exercice par la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne des missions présentées au titre de la compétence obligatoire Développement Economique,
- **Approuve** la liste présentée au titre des zones d'activités communautaires,
- **Approuve** les propositions de l'intérêt communautaire présentées,
- **Autorise** le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

TOTAL VOTANTS :	56 =	Conseillers Présents : 48	+	Représentés : 8	Non-participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :	55 =	Pour : 55		Contre :	
Abstention : 1 (JL GADOUX)					

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

